PROCES-VERBAL N° 3/2021 de l'Assemblée Générale du Conseil de Village de la Fraction de Commune - Village du Sentier

DATE Mardi 14 décembre 2021

HEURE 19h30

LIEU Salle du Conseil Communal de l'Hôtel-de-Ville au Sentier

PRESIDENCE M. Didier Vaucher-de-la-Croix

SCRUTATEURS Mme Claire-Lise Rochat et M. Théo George

SECRÉTAIRE Mme Anne-Lise Guignard

C'est devant un auditoire de 22 citoyennes et citoyens, membres du Conseil exécutif et du Bureau compris, de Mme Anne-Lise Guignard secrétaire du Bureau ainsi que de M. Bernard Le Coultre, Boursier, que le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix, ouvre l'Assemblée Générale le quorum étant atteint. Il souhaite la bienvenue à tous.

Ordre du jour :

- 1. Appel et acceptation de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021
- 3. Assermentations
- 4. Communications du bureau
- 5. Communications du Conseil exécutif
- 6. Préavis N° 9/2021 : Budget 2022
- 7. Préavis N° 10/2021 : Fixation de plafonds en matière d'endettement
- 8. Divers et propositions individuelles

1. APPEL ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Claire-Lise Rochat fait l'appel ensuite le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix donne la liste des excusés, à savoir : Mmes Joëlle Reymond et Isabelle Tammaro et MM. Pascal Golay et Jean-Michel Vermot

Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix donne lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des remarques sur l'ordre du jour. Monsieur Laurent Guinand demande à ce qu'un point soit ajouté, à savoir « nommer un nouveau membre à la commission du Budget » en remplacement du rapporteur sortant. Ce sera le point N°6. L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Nouvel ordre du jour :

- 1. Appel et acceptation de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021
- 3. Assermentations
- 4. Communications du Bureau
- 5. Communication du Conseil exécutif
- 6. Nomination d'un nouveau membre à la commission du Budget, le rapporteur étant sortant
- 7. Préavis N°9/2021 : Budget 2022
- 8. Préavis N°10/2021 : Fixation de plafonds en matière d'endettement
- 9. Divers et propositions individuelles

Monsieur Jean-Paul Beyeler intervient sur la manière de calculer le quorum et donne des explications.

2. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28.09.2021

Trois remarques concernant le procès-verbal précédent ont été faites :

- a) M. Jean-Paul Beyeler, absent de l'assemblée précitée, précise qu'il y avait 23 personnes assermentées et seulement 6 excusées assermentées et non pas dix. Après vérification, le procès-verbal sera modifié comme suit « C'est devant un auditoire de 24 citoyennes et citoyens, des membres du Conseil exécutif et du bureau compris que Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix, le quorum étant atteint, ouvre l'Assemblée Générale du Conseil de village du Sentier ». La liste des excusés, au nombre de 5, sera modifiée comme suit « Mmes Laurence Wagner et Anne Robert et MM. Daniel Robert, Edmond Riethauser et Jean-Paul Beyeler ».
- b) M. Laurent Guinand souligne, sous point 4 du précédent procès-verbal, il est écrit, « une demande pour un canevas pour les rapports des préavis » alors qu'il s'agissait « d'une demande pour les rapports de commission et demande où en est cette demande. Le Président répondra sous point 4.
- c) Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix remercie les personnes pour leur assiduité et propose de voter à main levée, moyennant les modifications ci-dessus mentionnées, l'acceptation du procès-verbal. Le procès-verbal N° 2/2021 est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

3. ASSERMENTATIONS

Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix invite Mme Patrizia Golay et M. Rodolphe Gosteli à venir devant l'assemblée. Il procède à leur l'assermentation devant l'assemblée qui s'est levée pour la lecture des textes. Il leur souhaite beaucoup de plaisir et la bienvenue sous les applaudissements de tous.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

- I. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix répond à M. Laurent Guinand que le canevas pour les rapports des commissions est en cours.
- II. Puis il s'adresse au Conseil exécutif et donne lecture du règlement du Conseil du Village qui ordonne sous *l'art. 80 : « Le Conseil exécutif remet le projet de budget au Conseil de village du Sentier au plus tard le 15 novembre de chaque année. Ce projet est renvoyé à l'examen d'une commission ».* Cette année cela n'a pas été le cas, ce qui fait que la commission du budget doit se dépêcher et courir pour rattraper le temps perdu et remettre son rapport. Aujourd'hui, nous sommes à la veille du délai pour déposer le budget. Si par hasard le quorum n'aurait pas été atteint, nous devrions le déposer demain dans l'urgence. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix demande qu'à l'avenir les préavis soient remis dans les délais, afin d'avoir le temps de former les commissions et qu'elles ne soient pas obligées de courir pour faire leur travail.
- III. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix nous donne lecture du mail de Mme Christiane Golay qui ne souhaite plus participer aux Assemblées Générales après de nombreuses

- années de loyaux services. Le Président la remercie chaleureusement pour tout ce qu'elle a apporté au Village.
- IV. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix propose de regarder autour de soi pour trouver de nouveaux membres pour notre assemblée. Lorsque nous avons de la peine pour atteindre le quorum, c'est vraiment le moment de réagir.
- V. M. Jean-Paul Beyeler revient une nouvelle fois sur le nombre de membres présents et le quorum. Selon lui, le Conseil exécutif et le Bureau sont comptés dans le quorum. Le Président lui propose de regarder ensemble à la fin de l'Assemblée Générale.

5) COMMUNICATION DU CONSEIL EXECUTIF

Madame Sylvie Damiano donne lecture du rapport du dicastère de l'éclairage publique, Grand-Rue 64 et PPE le Gros Tronc :

Gros Tronc

Le porche d'entrée n'est toujours pas fait. Ceci dit, l'entreprise Etienne Berney SA nous a averti qu'il y aurait encore un peu de retard.

Grand Rue 64

La locataire et concierge du 5 pièces a donné son congé au 31 octobre 2021. Elle a trouvé un nouveau locataire qui entrait dans nos critères et qui a repris l'appartement au 1^{er} novembre, la conciergerie et le garage qui était occupé auparavant par une personne externe de l'immeuble. Tous les garages sont occupés par les locataires.

Les travaux de l'appartement du rez de chaussée ont été terminé courant juillet à notre entière satisfaction et celle de notre locataire.

Eclairage public

La dernière étape de modernisation de L'éclairage public est terminée. Nous assurons maintenant le suivi de nos installations. En parallèle nous avons pris des contacts pour voir dans quelle mesure les remplacements périodiques pourraient être réalisés avec du matériel de technologie solaire.

Décorations du Village du Sentier

À la suite de l'acceptation du préavis N° 4/2021, la SEVJ a installé les nouvelles décorations lumineuses du village. Des réglages de jeunesse doivent être encore effectués mais en général les avis de la population sont très positifs. Un grand merci en particulier à Ricardo Lopez et toute son équipe de la SEVJ.

Le 3 décembre nous avons fêté l'illumination du sapin sur la place de l'Hôtel de Ville du Sentier et ce fût un succès. Le collège des Cytises, avec plus de cent enfants, est venu chanter et l'Harmonie de la Jurassienne a joué plusieurs morceaux pour animer cette fête. Une petite collation a été offerte à chaque enfant et le vin chaud à toute la population. Nous tenons à remercier la Municipalité du Chenit et l'équipe forestière pour le cadeau de ce magnifique sapin, ainsi que Monsieur Daniel Trotti pour les facilités logistiques qui ont permis cette parfaite réussite. Au vu du succès rencontré, nous rééditerons très certainement cet évènement dans les années futures.

Concernant les anciennes étoiles, nous désirons leur offrir une 2^{ème} vie. De plus, quelques citoyens nous ont déjà approché pour en acquérir une ou plusieurs. Nous prévoyons les vendre en l'état aux personnes intéressées bien que le prix ne soit pas encore défini. Premier arrivé premier servi. Ceci permettra aux nostalgiques de retrouver à quelques endroits les lumières de leur enfance.

Musique dans la rue

À la suite de plusieurs contacts avec Monsieur Lugrin, nous n'avons pas trouvé de terrain d'entente pour ce projet. Nous nous sommes donc approchés de spécialistes mais les coûts engendrés pour une installation telle que projetée se sont avérés trop importants. Nous avons décidé d'abandonner provisoirement le projet. Nous avons recontacté Monsieur Chevallier qui nous a confirmé reprendre provisoirement son activité. Il a donc pu mettre en place la même installation que les années précédentes.

Monsieur Pierre-Alain Follonier donne lecture du rapport du dicastère de l'urbanisme, sport et culture :

Atelier à la Tour

Nous le gardons pour entreposer les décorations de Noël, les bancs et les poubelles enlevés durant la période hivernale. Nous avons encore le véhicule et tout l'outillage, une partie de celui-ci est utilisé par les concierges des bâtiments.

Jardin public derrière la Migros

Rien de spécial à signaler. Toujours un peu de déprédations, mais heureusement moins que les autres années peut-être à cause de la mauvaise météo de cet été. Nous n'avons pas été obligé de prendre une entreprise de sécurité.

Le village est toujours fleuri par M. Olivier Golay qui comme chaque année nous donne entière satisfaction. En 2022 nous ne participerons pas à l'action **«1 tulipe pour la VIE contre le cancer ».**

Bord du lac

Là aussi pas trop de déprédations et la propreté dans les WC est plus ou moins bien respectée.

Le projet d'un fitness outdoor prend gentiment forme.

Digue du lac

Pas de travails prévus. Tout est en ordre.

Déblaiement de la neige devant les bâtiments du village.

Dorénavant c'est l'entreprise Ringo Piguet qui s'en occupe. L'entreprise Carlin SA s'occupe des escaliers Jolimont-Haute-Route.

La Commune du Chenit a approché le village pour l'extension du Centre Sportif sur la parcelle 680, des discussions sont en cours.

Deux personnes ont fêté leurs 100 ans. Le 15 novembre, Mme Ruth Patthey et le 9 octobre M. Jean-Pierre Vullioud. Mmes Danielle Nicole et Cosette Perroud pour 90 ans.

Le Sport et la Culture

Le sport et la culture ont repris doucement leurs activités. Quelques manifestations ont eu lieu dans la région et les championnats des diverses sociétés sportives ont pu se dérouler, pour combien de temps ? L'avenir nous le dira au vu de la situation sanitaire...

Monsieur Jean-Pierre Sirna nous donne lecture du rapport du dicastère du cinéma :

Les travaux de rénovation se sont poursuivis cette année avec le changement des rideaux de la scène.

Concernant le personnel du cinéma, il n'y a pas eu de changement. Paul et Michel Cardinaux ont été remercié pour 30 ans de projection.

Depuis sa réouverture, le cinéma peine à retrouver « sa vitesse de croisière », ceci malgré une belle programmation. Actuellement et par rapport à 2019, la fréquentation a diminué de 50% et ce sur l'ensemble des cinémas.

Nous espérons que la situation que nous vivons actuellement s'arrête un jour et que chacun et chacune d'entre-nous puisse enfin reprendre une vie normale.

Je n'ai pas d'autre commentaire à formuler et je reste bien entendu à votre disposition pour d'éventuelles remarques ou questions.

Monsieur Norbert Racine donne lecture du rapport du dicastère des Cases de Congélateurs et bâtiments, Bâtiment Orbe 7, Tour G.-H. Piguet 3 :

La Tour

- 1. Rénovation de l'appartement 31 en cours. Le chantier a pris du retard car le peintre a découvert un mur trempé dans une chambre. Un tuyau était complètement pourri et il a fallu définir d'où il venait, démonter une partie d'une cuisine à l'étage supérieur et procéder à la réparation. Le chantier sera terminé en début d'année.
- 2. Rénovation de l'appartement 23 en cours. Malheureusement suite au test positif de l'amiante, le chantier est bloqué jusqu'au désamiantage qui aura lieu mi-janvier.
- 3. Les travaux de rénovation du carrelage de la cage d'escaliers sont terminés. Avec la peinture qui a été faite l'année précédente la cage d'escaliers respire le neuf.
- 4. J'ai demandé un devis pour l'établissement d'un CECB+ qui sera fait en début d'année. Ce document nous donnera une idée de l'état actuel du bâtiment et vers quels travaux nous diriger pour les années à venir. Ce document est également indispensable pour obtenir des subsides de l'état. Il est valable 5 ans et peut être facilement mis à jour pour prolonger sa validité.
- 5. L'installation photovoltaïque a produit 9'651kWh du 01.01.21 au 01.11.21, dont 4'678kWh racheté par la SEVJ et 4'973kWh en consommation directe pour le congélateur.
- 6. Deux points à relever par rapport à des rencontres avec des commissions. Je ne citerais pas de nom ni de préavis pour ne pas mettre mal à l'aise qui que ce soit. Première remarque concernant le choix de l'électroménager. Pour reprendre les termes exacts, Miele est une marque surfaite. Pour information le SAV Miele est intervenu gratuitement cet automne 2021 pour un lavevaisselle installé en 2017. En plus de l'intervention gratuite, la pièce a été prise sous garantie. N'importe qu'elle autre marque n'aurait jamais fait ça. Je facture des dépannages électroménagers depuis 20 ans à la SEVJ et permettez-moi de vous assurer que Miele est une valeur sûre. Une deuxième remarque m'avait été faite concernant une prise TV supplémentaire qui a été installée. Après avoir pris des renseignements auprès de trois gérances immobilières activent dans la région, les trois régies sont unanimes : pour un appartement de 2 pièces une seule prise TV est installée. Je pense que les personnes qui font parties des commissions pour la rénovation d'un appartement, doivent se rendre compte que ce n'est pas leur maison privée mais des appartements destinés à la location, qu'Il y a des professionnels derrière les offres qui ont l'habitude des travaux de rénovation pour les autres villages et les gérances et que depuis 2016, je me suis occupé de la rénovation de 6 appartements et que j'ai un peu de recul dans le domaine. Maintenant je ne dis pas que j'ai raison sur tout et suis bien entendu ouvert à toutes remarques durant une commission pour discuter des idées et arguments comme exemple le meuble suspendu sous le lavabo d'une salle de bains. Je ne connaissais pas et c'était une excellente proposition.

Congélateurs

- 1. Suite à la remarque de la dernière assemblée sur les marchandises qui trainaient en dehors des cases, j'ai installé une affiche sur la porte d'entrée pour informer les locataires que toutes les marchandises entreposées hors des cases seront débarrassées. Quelques semaines après, j'ai jeté les plus vieilles et mis les plus récentes dans la case de réserve du village. Personne ne m'a contacté pour me dire qu'il cherchait ses marchandises.
- 2. Des tests sont toujours effectués sur la nouvelle alarme qui fonctionne bien. Lorsque la température arrive à -10 degrés, un SMS et un mail sont envoyés au président et à moi-même.
- 3. Aujourd'hui sur les 205 cases, 9 cases de 100 litres sont disponibles, toutes les autres sont louées

Orbe 7

1. Le chantier pour la rénovation de l'appartement du 1^{er} étage a commencé mi-novembre. Les souhaits de la commission seront respectés et ils seront les bienvenus en fin de chantier pour une visite. Je contacterais un membre de la commission du préavis en fin du chantier.

M. Jacques-André Bovay, Président du Conseil exécutif, donne lecture de son rapport :

Comme à l'accoutumé, le Conseil exécutif s'est régulièrement réuni pour traiter les affaires courantes du Village. Nous avons pu maintenir, moyennant quelques adaptations Covid, des rencontres physiques et non virtuelles toutes les quinzaines, habituellement le jeudi à 16h30, au local du Conseil exécutif. Merci aux Conseillers, à la Conseillère ainsi qu'à la Secrétaire de s'accommoder de cette situation pour le moins très particulière.

Covid oblige, beaucoup de réunions et invitations ont été annulées. Le Conseil regrette mais respecte les directives prises en instances fédérales ou cantonales.

Le Conseil exécutif, reconduit dans son intégralité suite aux dernières élections, s'est réuni à plus de 20 reprises de juillet à décembre de cette année. Je remercie les membres du Conseil exécutif qui sont assidus et présents à quasi toutes les séances. Rares sont les séances où le Conseil ne siège et délibère pas à 100 % des membres élus.

Le 2 octobre 2021, la course de l'Assemblée des Citoyens a été remplacée par un événement au cinéma, café-croissants et un repas à la Cabane des Scouts. Merci aux personnes qui ont pu répondre présent à cette sympathique et conviviale journée.

Le Boursier a enfin pu s'équiper d'un nouveau programme informatique OFISA qui permet une nouvelle facturation des cases de congélateurs. Les locataires de cases recevront prochainement une facturation 2020, et début de l'année prochaine la facturation 2021. Ces retards sont indépendants de notre bonne volonté et je prie d'ores et déjà les locataires de nos cases de nous excuser pour ces désagréments.

Commission de pilotage pour la fusion des communes

A ce jour, aucune décision, aucun rapport n'est ressorti des différentes séances organisées par rapport à l'éventuelle possibilité d'une fusion des communes de la Vallée de Joux. Les premières considérations seront communiquées par la presse locale.

Arrivé au terme de mon rapport, je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil, la Secrétaire, le Boursier, nos concierges ainsi que nos collaborateurs du Cinéma pour leurs engagements et le travail fourni cette année 2021.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée Générale des citoyens du Village du Sentier, je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil exécutif, mes sincères vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2021.

Aucune question ni remarque. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix ferme la discussion.

6. NOMINATION D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION DU BUDGET

M. Laurent Guinand ne souhaite pas poursuivre pour l'année prochaine. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix attend les propositions, les personnes intéressées peuvent s'annoncer. Monsieur Edmond Riethauser rejoint la commission. Il est applaudi avec les remerciements du Président pour son engagement auprès de cette commission qui désormais se compose de :

M. Claude Pierroz, Mme Noëlle Niggeler, M. Philippe Bohren et M. Edmond Riethauser comme suppléant.

7. PREAVIS N° 9/2021 BUDGET 2022

M. Laurent Guinand donne lecture du rapport de la Commission du budget :

La commission chargée de rapporter sur le préavis susmentionné s'est réunie le 07.12.21 au local du Village, Orbe 7.

Etaient présents :

Pour la commission : Mme Noëlle Niggeler, MM. Claude Pierroz, Laurent Guinand, rapporteur

Pour le Conseil exécutif : MM. Jacques-André Bovay, Pierre-Alain Follonier, Jean-Pierre Sirna ainsi que M. Bernard Le Coultre, Boursier

La commission remercie chacun pour les informations fournies et leur disponibilité.

En préambule, la commission relève que le préavis lui est parvenu le 27.11.2021, soit 12 jours après la date butoir du 15.11 selon règlement du village, **art. 80**.

Grâce à une bonne gestion, le Conseil exécutif présente un budget équilibré tout en prévoyant de procéder à des amortissements comptables sur l'immobilier à hauteur de 110'000 CHF.

Actuellement, seul l'immeuble de la Tour est encore grevé d'une dette hypothécaire, à hauteur de 750'000 CHF

En complément aux données d'investissement figurant sur le préavis, citons :

Compte 110.366.6: Le **subside pour énergies renouvelables** peut être attribué à tout citoyen du Sentier ayant obtenu un subside de la commune, à hauteur de 50% de ce dernier.

Compte 430.314.1: **Etoiles de Noël, entretien**. Ceux qui escomptaient une nette baisse des frais d'entretien suite au renouvellement complet des illuminations seront déçus. Le montant budgété de 37'000 CHF est nettement supérieur aux comptes des dernières années.

Cette fois-ci, c'est un projet de complément d'éclairage du sapin de Noël qui apparaît à hauteur de 15'000 CHF.

Par ailleurs, la commission propose de renommer ce compte en "illuminations de Noël".

En conclusion, la commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix lit les points des divers comptes que chacun a reçu avec la convocation de ce jour. Il demande s'il y a des questions sur le budget ou des remarques. Aucune question et aucune remarque. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix propose de passer à la votation des conclusions du budget :

1. Accepte le budget 2022 qui prévoit :

Aux revenus CHF 1'074'710.00 Aux charges CHF 1'069'545.00 Soit un excédent des revenus présumés de CHF 5'165.00

2. Donne décharge à ladite Commission.

Les conclusions sont acceptées séparément et à l'unanimité par l'assemblée après votation à main levée.

8. PREAVIS N° 10/2021 FIXATION DE PLAFONDS EN MATIERE D'ENDETTEMENT

M. Claude Pierroz nous lit le rapport de la commission :

La commission chargée de rapporter sur le préavis susmentionné s'est réunie le 07.12.21 au local du Village, Orbe 7.

Etaient présents pour la commission :

Mme Noëlle Niggeler, MM. Laurent Guinand, Claude Pierroz, rapporteur

Pour le Conseil exécutif : MM. Jacques-André Bovay, Pierre-Alain Follonier, Jean-Pierre Sirna ainsi que M. Bernard Le Coultre, Boursier

La commission remercie chacun pour les informations fournies et leur disponibilité.

Pour mémoire, il s'agit d'une extrapolation des investissements futurs jusqu'en 2026. Cette projection a pris beaucoup de travail et ne sert pas à grand-chose puisqu'actuellement, il est impossible de prévoir avec exactitude ce qui va se passer à l'avenir.

Pour éviter de « moudre du vent », la commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix ouvre la discussion sur le sujet.

M. Jacques-André Bovay apporte un complément. On doit se projeter dans des projets des investissements et autres. Ce ne sont que des projections.

M. Daniel Robert est quelque peu étonné, quand on regarde en bas à la page 3, « Au terme de l'exercice 2021 le ratio serait de 300% », il faut les considérer comme inquiétant. C'est la valeur la plus dramatique qui nous est proposée. D'autant plus que les impôts de la commune pourraient augmenter.

M. Jacques-André Bovay, c'est la 1^{ère} fois que le rapport est avec un ratio aussi inquiétant mais qui ne l'est pas. Le but est d'avoir un ratio relativement élevé et mettre le plus d'investissements possible. Si le Conseil d'Etat demande de diminuer alors nous diminuerons.

M. Bernard Le Coultre répond à M. Laurent Guinand. Il explique comment le ratio a été calculé.

Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix propose de passer à la votation des conclusions

1. Fixer le plafond d'endettement à CHF 3'487'000.00 pour la durée de la législature 2021-2026.

Accepté à l'unanimité

 Fixer le plafond des risques pour cautionnements et autres engagements à CHF 1'558'021.00 pour la législature 2021-2026.

Accepté à l'unanimité

3. Donner décharge à la Commission chargée de rapporter.

Accepté à l'unanimité

9. PROPOSITION INDIVIDUELLES ET DIVERS

M. Jean-Paul Beyeler revient sur le nombre de personnes assermentées. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix lui propose d'en parler ensemble à la fin de la séance. M. Jean-Paul Beyeler précise également que l'ordre du jour et la convocation devaient être au pilier public et il lui semble que le budget est écrit trop petit. Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix reconnaît l'oubli et assure que la prochaine fois l'ordre du jour et la convocation seront affichés au pilier public.

Mme Anne Robert remarque que le déneigement est de plus en plus mal fait du côté de L'Arcadie. M. Pierre-Alain Follonier lui répond qu'il va surveiller le déneigement, toutefois il trouve que l'entreprise Ringo Piguet fait du bon travail. M. Olivier Golay rappelle que cette année il y avait particulièrement beaucoup de neige et il remercie le village d'avoir nommé pour le déneigement une entreprise qui fait du bon travail.

M. Pierre-Alain Follonier revient sur le fitness outdoor de la place de jeux de l'Arcadie et informe qu'il y aura certainement un préavis à ce propos.

Mme Laurence Wagner demande pourquoi l'action «1 tulipe pour la VIE contre le cancer » ne se poursuit pas. M. Pierre-Alain Follonier précise que c'est une décision du Conseil exécutif suite au désintérêt de la société qui s'en occupait.

M. Pierre-Alain Follonier annonce que demain le calendrier du village sera dans les boîtes aux lettres.

La parole n'étant plus demandée le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix lève la séance à 20h45 et invite tout le monde à la partie festive qui se déroulera au restaurant de l'Hôtel de Ville.

Anne-Lise Guignard